

Prévention du risque amiante - Membres de commission CSE

FORMACODE : 22265

OBJECTIFS

Être sensibilisé au risque amiante.

Connaître le contexte réglementaire applicable à la problématique.

En SS4, être en capacité d'analyser pour avis : un mode opératoire, les mesures de prévention envisagées et les stratégies d'échantillonnage proposées.

Savoir lire et analyser un rapport d'analyse d'empoussièrement du laboratoire.

TYPE DU PUBLIC

Membres de commission CSE.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

➤ **Méthodes pédagogiques**

Présentation sur slides.

Support papier.

Cas pratique.

➤ **Moyens humains**

Formateur SOCOTEC ou partenaire référencé.

ÉVALUATION

- Évaluation de type QCM en fin de session pour l'obtention de l'attestation de formation.

CONTENU

JOUR 1

- Présentation du matériau amiante et de ses utilisations, les risques pour la santé
- Le dispositif de prévention du risque amiante du code du travail
- Où trouver l'information sur la présence d'amiante ? Présentation des exigences du code de la santé publique
- Méthodes de contrôle de l'empoussièrement ambiant et du respect de la VLEP
- Distinction SS3/SS4, lecture des logigrammes de la DGT

JOUR 2

- Présentation du contenu du mode opératoire
- Connaissance des dispositifs de protection collective et individuelle à mettre en œuvre, limites
- Démarche à suivre en cas d'exposition accidentelle ou d'incident
- Cas pratiques : analyse pour avis d'une notice de poste et d'un mode opératoire

Formation adaptable aux spécificités métier de chacun

MODALITÉS

Durée estimée : 2 jours (14 heures) au format présentiel.

Prix : nous consulter.